L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI. 4 JUILLET 1893.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN.
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.
On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.
L'ÉDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.
L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;
Un Bulletin Maritime ;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;
Un Bulletin Financier ;
Un Bulletin Commercial ;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
Bureaux et Ateliers,
73 ..... CHARTRES 73
ABONNEMENTS :
EDITION QUOTIDIENNE.
UN AN $12 00
SIX MOIS 6 00
TROIS MOIS 3 00
UN MOIS 1 00
EDITION HEBDOMADAIRE.
UN AN $3 00
SIX MOIS 1 50
QUATRE MOIS 1 00

PETITES ANNONCES.

CHERCHE de payer loyer.—Tour renseignements s'adresser à la Union Homestead Association, 3 1/2 rue Carondelet. Bureau ouvert tous les samedis soir jusqu'à 9 heures. 30 juin—1 m

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de l'Hôpital. Lewis & Bernard. 2 juil—2t

DEMANDES.

ON demande—Un ouvrier barbier au No 8 rue Carondelet. 4 juil—2t

A LOUER.

A LOUER—A Mandeville, 4 maisons sur le lac Pontchartrain meublées et séparées avec source chaude de 300 pieds de profondeur; eau de salon de bain. Prix très raisonnable. S'adresser à M. Félix Valeri, 40 rue Toulouse, Nlle-Orléans. 3 juil—1t

A VENDRE—Une épicerie bien située et faisant de bonnes affaires. S'adresser à Vergnes, Gnet & Sénac, No 37 rue Lesseps. 2 juil—7t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Pietro Nato vs Joseph Centonia.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 13,340.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, du 1098 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, LUNDI, 10me jour de juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux vaches laitières rouges et deux vaches noires, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MITCHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
29 juin—3t à date

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,532.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de feu John Welsh, veuve Attendu que Mme Mary Leitz, née Bernard, veuve de John Welsh, a présenté une requête à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Welsh, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, pour leurs raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 juil—4 8 13

Succession de Mme Elizabeth McConsnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,497—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eugène McConnell administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

27 juin—27—juillet 2 8

Succession de William Reed Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,497—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par T. S. Mills Mallhot, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 juin—30—juil 5 9

Succession de Ambroise Leitz, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,479—Division A.—Attendu que Mme Mary Leitz, née Bernard, veuve de Ambroise Leitz, a présenté une requête à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ambroise Leitz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, pour leurs raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 juin—30—juil 5 9

AVIS AUX CREANCIERS.

Mme M. L. Dupree et A. J. Dupree, tous deux mari, vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,864—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par B. M. Wilson, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 juil—4 8 13

A. H. Victor vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,945—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Pleton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1er juil—1 5 10

Aitken Brothers vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,857—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George W. Hyde, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 juin—28—juil 2 7

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 39,468 — Division B. — Ordre de Cour.—Qu'en cession de biens du bénéfice d'inventaire William M. Lonsdale soit et est par le présent accepté par la Cour; au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par Jules Burnes, notaire public, à son Bureau, No 49 rue de Chartres, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de juillet 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de cette pétitionnaire, afin qu'un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 26 juin 1893.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 juin—3t au 10 juil

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 39,458.—W. M. Lonsdale vs ses Créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'en cession de biens du bénéfice d'inventaire William M. Lonsdale soit et est par le présent accepté par la Cour; au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par Fred. Zengel, Esq., notaire public, à son Bureau, No 49 rue de Chartres, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de juillet 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de cette pétitionnaire, afin qu'un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1893.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

No 12,205.—John P. Ritchie vs Célestin J. Bernard et Francis X. Bernard.

DANS LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, à la porte de la Cour Civile de District, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le JEUDI, troisième jour d'août 1893, à midi, pour du comptant avec le bénéfice d'une estimation, la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans la sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lesdits lots bornés par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Aline et Delachaise, désignés par les numéros soixante et soixante-un, sur un plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 19 avril 1890, annexé à un acte déposé en l'étude de M. B. Trist, notaire, du 18 juin 1890, et renfermant au plan américain, conformément au dit plan chacun trente-trois pieds cinq pouces et cinq lignes de façade à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds.

2° Un certains lots de terre situés dans le même District que la propriété ci-dessus décrite, dans l'Etat borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Annonciation et Aline, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6; les dits 6 lots mesurant conformément au dit plan annexé à un acte de vente de H. Pochelu à Jacob Zemmer, passé vendeur J. D. Taylor, notaire, le 6 novembre 1884, comme suit :

Le lot No 1 mesure 34 pieds 1 pouce et 7 lignes, sur une ligne parallèle s'étendant rue Tchoupitoulas, 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond, 155 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Delachaise, le divisant du lot No 31, et 145 pieds 8 pouces et 4 lignes du côté opposé le plus près de la rue Aline, qui le divise du lot No 2.

Le lot No 2 touche au lot No 1, et mesure 32 pieds 7 pouces sur une ligne s'étendant parallèle à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, 155 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas, et 153 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Annonciation, et est contigu aux dits terrains Nos 1 et 2, et les terrains adjacents 3, 4 et 5 à l'arrière.

Le terrain No 3 mesure 32 pieds, 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 155 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du terrain adjacent. Le terrain No 2, mesure 120 pieds, 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 4. Le terrain No 4 mesure 32 pieds 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 129 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 3; 122 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 5, et le terrain No 5 mesure 32 pieds de front sur la rue Tchoupitoulas et Aline, et mesure 32 pieds 7 lignes sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de profondeur à l'arrière, 122 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du dit terrain No 4, et 115 pieds 3 pouces de profondeur et de façade en arrière.

Les six terrains ci-dessus décrits furent acquis par lesdits C. J. et F. X. Bernard, comme suit :

Les terrains 1, 2 et 3 ont été acquis de Raymond Pochelu le 31me jour du mois d'août 1865, par acte passé devant J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des hypothèques, livre 752, folio 752. Les terrains 3, 4 et 5, acquis du dit Raymond Pochelu, le 20me jour d'octobre 1885, par acte passé par devant Isidore Ducros, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 123, folio 554.

Conditions— Comptant sur les lieux.

J. B. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1893.
2 juil—2 9 16 23—3 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Troisième District.

Veuve Penelope L. Stone vs Charles B. Slack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,358—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au res-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, et toutes les droits, les voies, privilèges y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat borné par les rues Peters, Louisa, Petit et Chartres. La dite portion de terre forme l'encoignure des rues Peters et Louisa, et mesurant 40 pieds de front sur une pouce, plus ou moins de face à la dite rue Peters, sur cent trente-six pieds et six pouces, plus ou moins, de profondeur, et face à la rue Louisa.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—juillet 7 14 21 28—août 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Quatre Scies Circulaires.

Park, Frère & Cie, Limité, vs Ohlen & Chaffee et la Southern Saw Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,551—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 12 juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres :

Une Scie Circulaire No 747, 52 pouces de diamètre.

Une Scie Circulaire No 730, 54 pouces de diamètre.

Une Scie Circulaire No 741, 56 pouces de diamètre.

Une Scie Circulaire No 721, 60 pouces de diamètre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30—juillet 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du contenu et installations d'un établissement d'imprimerie de deux maisons de résidence, presses, machines, coffre-fort, etc.

Succession d'Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,005—En vertu d'un writ de fieri facias contre John De Blanc individuellement, et contre Paul A. Marchand et veuve et héritiers d'Ernest Marchand et en faveur de E. Forman, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, le MARDI, 11 juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local, No 110 rue de Chartres.

Le dit presses à imprimer, machines, caractères, appareils à stéréotype, composants composteurs, cabinets, galies-s, tables, chevalets, tables de bureau, scies de bois, ustensiles, instruments, appareils et ce qui s'attache et appartient aux presses, machines, etc., le tout constituant une imprimerie de deux maisons de résidence, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juillet 16 11 ,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de lots de terre de valeur dans le deuxième district.

Edmund J. Hart vs S. L. Langdon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au res-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Quatre certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville et dans l'Etat borné par les rues Septième, Dante, Magnolia et Clara, désignés sur le plan Nos 17, 18, 19 et 20 sur un plan dressé par Moelhausen, vendu, le 2e décembre 1884, par Moelhausen et Marat 1844 et déposé pour notariété et mesurant d'après le plan : les dits lots Nos 17 et 18 chacun, trente-six pieds onze pouces de large sur cent trente-six pieds quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 19 et 20 chacun trente-deux pieds de large sur cent trente-six pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 20 formant l'encoignure des rues Huitième et Magnolia.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Edward S. Warburger et Johanna Warburger et dans l'affaire des mineurs Moritz Elkan Warburger et Caroline Louisa Warburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,706—En vertu d'un ordre de conseil de famille en vertu l'article 1294 et homologuant les délibérations d'un conseil de famille dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère le 10 juillet 1893, à midi, à la Bourse de l'Encan de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au res-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres :

Une Scie Circulaire No 747, 52 pouces de diamètre.

Une Scie Circulaire No 730, 54 pouces de diamètre.

Une Scie Circulaire No 741, 56 pouces de diamètre.

Une Scie Circulaire No 721, 60 pouces de diamètre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30—juillet 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du contenu et installations d'un établissement d'imprimerie de deux maisons de résidence, presses, machines, coffre-fort, etc.

Succession de Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,005—En vertu d'un writ de fieri facias contre John De Blanc individuellement, et contre Paul A. Marchand et veuve et héritiers d'Ernest Marchand et en faveur de E. Forman, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, le MARDI, 11 juillet 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local, No 110 rue de Chartres.

Le dit presses à imprimer, machines, caractères, appareils à stéréotype, composants composteurs, cabinets, galies-s, tables, chevalets, tables de bureau, scies de bois, ustensiles, instruments, appareils et ce qui s'attache et appartient aux presses, machines, etc., le tout constituant une imprimerie de deux maisons de résidence, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juillet 16 11 ,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de lots de terre de valeur dans le deuxième district.

Edmund J. Hart vs S. L. Langdon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au res-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le première que de cette ville, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borné par les rues Louisiance, Général Taylor, Feniston et Magazine; lequel lot est désigné comme lot No onze de l'ut No dix et mesure trente-deux pieds dix pouces de face à la rue Louisiance, sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue Général Taylor, formant l'encoignure des dites rues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30—juillet 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Constantinople et Général Taylor.

Dans l'Etat borné par les dites rues et les rues Feniston et Magazine.

J. F. Mire vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,878—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par le syndic des créanciers de J. F. Mire, et les mineurs Jeanne Iola, Jérome Fernand, Ophélia Louise et Marie Odile Mire, et en faveur de la Mutual Building and Homestead Association, à moi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au res de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilège y appartenant, situé dans le première que de cette ville, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borné par les rues Constance, Général Taylor, Feniston et Magazine; lequel lot est désigné comme lot No onze de l'ut No dix et mesure trente-deux pieds dix pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue Général Taylor, formant l'encoignure des dites rues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30—juillet 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Constantinople et Général Taylor.

Dans l'Etat borné par les dites rues et les rues Feniston et Magazine.

J. F. Mire vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,878—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par le syndic des créanciers de J. F. Mire, et les mineurs Jeanne Iola, Jérome Fernand, Ophélia Louise et Marie Odile Mire, et en faveur de la Mutual Building and Homestead Association, à moi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au res de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 26 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilège y appartenant, situé dans le première que de cette ville, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borné par les rues Constance, Général Taylor, Feniston et Magazine; lequel lot est désigné comme lot No onze de l'ut No dix et mesure trente-deux pieds dix pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue Général Taylor, formant l'encoignure des dites rues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—23 24 30—juillet 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

People's Bank of New Orleans vs Mme Eliza Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38,863—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à même lieu ainsi que la propriété décrite ci-dessus, adjacente à la propriété ci-dessus et mesurant 27 pieds de face à la rue Delphine, et 120 pieds de profondeur de 189 pieds 10 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, ensemble avec une bâtisse en briques à un étage dans le fond. Un site élégant pour une résidence moderne.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets hypothécaires divisés en sommes pour représenter l'intérêt respectif des parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an payable par semestre, et garantis par hypothèque conventionnelle et lien et privilège de vendeur sur les propriétés vendues respectivement, nonobstant avec toutes les autres charges de garantie usuelles, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1893 et de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de l'enchère comptant, au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant James J. Ducros, notaire.

1er juil—1er 2 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence à deux étages dans le Quatrième district.

No 147, rue St-Andre, entre Annonciation et Laurel.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Berthe Dieffenthal.

No 39,028—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, Dazziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde, au res-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, date de 13 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Rosetta Schmidt, veuve de Jacob Dieffenthal, ci-dessus nommée, je vendrai à l'enchère publique, à savoir :

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat borné par les rues Bourbon, Royale et St-Louis, mesurant 26 pieds 10 pouces et 2 lignes de façade sur la rue Bourbon, 73 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 189 pieds 10 pouces et 2 lignes, et le lot adjacent au lot mesurant 26 pieds 10 pouces et 2 lignes de façade sur la rue Royale et St-Louis, mesurant 26 pieds 10 pouces et 2 lignes de façade sur la rue Royale et St-Louis, et mesurant